

22 juin 2023 -11:00

Avis n° 84 du 27 mars 2023 concernant la disponibilité des soins médicaux

Que nous apprend la crise pandémique sur la continuité des soins, en particulier sur les soins palliatifs et les soins de fin de vie?

Dans cet avis, le Comité examine la disponibilité des soins médicaux, notamment les soins de confort et palliatifs, en maison de repos en contexte de pandémie de COVID-19 dans ses quatre dimensions essentielles :

1. la continuité des soins entre les maisons de repos (et de soins) et les hôpitaux (cf. avis n° 78)
2. la continuité relationnelle ;
3. la continuité de la prise en charge ;
4. la continuité de l'information.

Comité consultatif de Bioéthique de Belgique
Avenue Galilée 5/2 - 5ème étage /zone 35
1210 Bruxelles
Belgique
<https://www.health.belgium.be/fr/comite-consultatif-de-bioethique-de-belgique>

Sophie Bertrand
Responsable de l'information
+32 2 524 91 84
sophie.bertrand@health.fgov.be